

INVITATION CONGRÈS 17/18 OCTOBRE 2020

Congress Center Bâle, Messeplatz 21

Début samedi : 10h45

Début dimanche : 09h00

Envoi I du 24 juin 2020



Chères camarades,
Chers camarades,

Au printemps 2008, Christian Levrat était élu président du PS Suisse lors du Congrès qui se tenait à Bâle. Et c'est à Bâle que le Congrès des 17 et 18 octobre 2020 élira la ou les personnes qui succédera, ou succéderont à Christian Levrat. Comme vous le savez toutes et tous, le Congrès a dû être reporté du printemps à l'automne, en raison de la crise du coronavirus. À l'heure actuelle, personne ne sait encore avec précision si, et sous quelle forme, le Congrès pourra avoir lieu – et/ou si nous devons nous transférer dans un espace virtuel, comme nous l'avons prévu pour l'Assemblée des délégué-e-s de fin juin. Nous partons actuellement du principe que nous pourrions nous réunir à Bâle en octobre, comme prévu. Nous vous informerons de tout changement dès que possible. Ce qui est certain, c'est que nous élirons la succession de Christian Levrat en octobre et que nous aurons, chacune et chacun, l'occasion de le remercier pour ses 12 ans à la tête du PS Suisse !

La procédure de candidature pour la Présidence et la Vice-présidence du PS Suisse va être ouverte. Toutes les candidatures soumises pour le Congrès en avril restent bien entendu valables. Les candidat-e-s à la Présidence se sont entendus pour suspendre leur campagne électorale au cours de ces derniers mois – le 10 août 2020, la campagne va reprendre ! Nous attendons avec impatience les auditions publiques menées avec les candidat-e-s, les discussions animées qui se tiendront à l'approche de l'élection et, finalement, l'élection à proprement parler.

Lors du Congrès, en plus d'élire la Présidence, nous travaillerons également sur les questions de fond. La question des défis auxquels nous confronte une société vieillissante figure à l'ordre du jour politique depuis longtemps – et de manière encore plus urgente que de coutume en ces temps de COVID-19. Ensemble, nous voulons apporter des réponses socialistes aux questions d'actualité. Le PS s'engage à défendre les intérêts de toutes nos citoyennes et de tous nos concitoyens. L'objectif ne doit pas être de faire des profits sur le dos des personnes âgées et malades, mais de couvrir leurs besoins de la meilleure façon possible.

Par ailleurs, nous nous prononcerons sur les recommandations de vote, traiterons vos amendements et adopterons des résolutions. Nous espérons vivement accueillir le plus grand nombre possible d'entre vous à Bâle en automne et vous souhaitons, à vous et à vos proches, de rester en bonne santé d'ici là.

Salutations cordiales et solidaires,

Rebekka Wyler
co-secrétaire générale

Michael Sorg
co-secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

1	Procédure d'inscription	4
2	Délais	7
3	Ordre du jour provisoire	8
4	Envois	10
4.1	1 ^{er} envoi	10
4.2	2 ^e envoi	10
5	Procédure et délais pour les propositions et résolutions	11
6	Délégué-e-s	12
7	Rapport de gestion 2018 - 2019	13
8	Élections	14
8.1	Présidence	14
8.2	Comité directeur	14
8.3	Candidatures à la Présidence	15
8.4	Candidatures à la Vice-Présidence et au Comité directeur	16

1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Déroulement du Congrès

La possibilité de tenir le Congrès du parti comme prévu dépendra de la situation de Covid-19 à l'automne 2020. Bien entendu, nous suivrons les lignes directrices et les directives édictées au niveau fédéral et cantonal.

En l'état actuel, il est prévu de tenir le Congrès sur deux jours, comme prévu initialement, incluant ainsi la fête du Congrès. Malheureusement, en fonction de la situation épidémiologique, on ne peut pas exclure que le Congrès soit réduit à une seule journée (samedi).

Nous garderons un œil attentif et constant sur l'évolution de la situation et sommes en contact avec les autorités responsables. Nous vous informerons dès que possible de tout changement dans le programme.

Délai d'inscription

Vu que les candidat-e-s à la Présidence du parti, en concertation avec le Comité directeur du PS Suisse, ont interrompu leur campagne électorale au cours du printemps et de l'été 2020 en raison du caractère extraordinaire de la situation, le Comité directeur a également décidé d'ouvrir la fenêtre d'inscription pour les délégué-e-s du Congrès après les vacances d'été seulement. Tous les délégué-e-s peuvent donc s'inscrire durant la période allant **du 10 août au 2 septembre 2020, à minuit**. Aucune inscription arrivée après la date limite d'inscription ne sera prise en compte. Cela garantit une élection équitable et l'ensemble des sections, des Partis cantonaux, des organes et des délégué-e-s est ainsi traité sur un pied d'égalité.

Le 10 août 2020, le formulaire d'inscription en ligne sera mis à disposition sur Internet et toutes les sections, tous les Partis et tous les organes cantonaux se verront rappeler par courriel que la fenêtre d'inscription est ouverte.

Au sujet des inscriptions

Contrairement à l'accès aux Assemblées des délégué-e-s du PS Suisse, l'inscription au Congrès suit une procédure basée sur le nombre de membres de chaque section. **Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-e-s**. Les délégué-e-s ne peuvent donc pas s'inscrire eux-mêmes et doivent nécessairement être membres de la section qu'ils ou elles représentent.

Les délégué-e-s de l'AD qui sont aussi des délégué-e-s du Congrès ne sont pas automatiquement inscrit-e-s. Ils doivent donc s'inscrire par le biais de leur section.

Veillez noter que les autres délégué-e-s (représentant-e-s des Partis cantonaux, Comité directeur du PS Suisse, Conférence de coordination, membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, Femmes* socialistes suisses, JS Suisse, etc.) **ne sont pas**

automatiquement inscrits pour le Congrès et doivent donc s'inscrire eux-mêmes (conformément à l'article 13 des statuts).

Langue des signes

Il est à nouveau prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes (DSGS et/ou LSF) lors du Congrès. Pour évaluer cette nécessité, veuillez-nous en informer avant le 2 septembre 2020 en indiquant quelle langue est souhaitée en adressant un courriel à congres@pssuisse.ch.

Personnes malentendantes

Les personnes porteuses d'implants peuvent nous le signaler à l'avance par mail (congres@pssuisse.ch) jusqu'au 2 septembre 2020 afin que nous puissions commander des amplificateurs de casque.

Personnes malvoyantes

Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent nous le signaler par e-mail (congres@pssuisse.ch) d'ici au 2 septembre 2020, afin que nous puissions leur envoyer les présentations PowerPoint à l'avance.

Garderie

Pendant le Congrès, le PS Bâle-Ville proposera un service de garde d'enfants pour six enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse e-mail suivante avant le mercredi 2 septembre 2020 : congres@pssuisse.ch. Le PS Suisse informera par écrit les personnes intéressées de la mise en place ou non de la garderie trois semaines avant le Congrès.

Nombre de délégué-e-s

Une brochure contenant des informations sur le nombre de délégué-e-s que chaque section peut envoyer est disponible sur le site Internet : www.pssuisse.ch/congres2020.

Le nombre de délégué-e-s par section pour le Congrès y est clairement indiqué.

Questions sur le Congrès

Le Secrétariat du PS Suisse se tient à votre disposition pour répondre à vos questions relatives aux Congrès. Informations par téléphone : 031 329 69 69 / Demandes de renseignements par courriel : congres@pssuisse.ch

Réservation d'hôtel

Vous pouvez effectuer une pré-réservation dans les hôtels sous-mentionnés jusqu'au **22 septembre 2020**. Il est important de suivre l'exacte marche à suivre indiquée lors de votre réservation.

Hôtels aux environs de la gare

- [Novotel Basel City](#), Grosspeterstrasse 12
Prix de la chambre : CHF 120, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : H8215-RE@accor.com
- [Ibis Styles Basel City](#), Grosspeterstrasse 44
Prix de la chambre : CHF 100, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : H8215-RE@accor.com
- [Ibis Budget Basel City](#), Grosspeterstrasse 12
Prix de la chambre : CHF 79, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : H8215-RE@accor.com
- [Ibis Basel Bahnhof](#), Margarethenstrasse 35
Prix de la chambre : CHF 113, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement à cette adresse mail et en mentionnant **PS Suisse** : h6510@accor.com

Hôtel près du centre de congrès

- [Swissôtel Le Plaza Basel](#), Messeplatz 25
Prix de la chambre : CHF 135, petit-déjeuner inclus
Réservation seulement via ce lien : <https://book.passkey.com/go/parteitagsp102020>

2 DÉLAIS

Délais relatifs au Congrès des 17 et 18 octobre 2020 de Bâle (comprenant les délais concernant les propositions)

24 juin 2020	Premier envoi aux sections, Partis cantonaux et organes du parti habilités à formuler des propositions
Du 10 août au 2 septembre 2020	Délai d'inscription (expire à minuit !) pour les délégué-e-s et les invité-e-s
2 septembre 2020	Échéance du premier délai pour les propositions des sections et des Partis cantonaux
11 septembre 2020	Séance du Comité directeur traitement des propositions des sections et des Partis cantonaux
15 septembre 2020	Deuxième envoi aux délégué-e-s et invité-e-s inscrits au Congrès
1 octobre 2020	Échéance du deuxième délai pour les propositions pour les délégué-e-s et invité-e-s au Congrès
9 octobre 2020	Séance du Comité directeur relative aux objets du Congrès
13 octobre 2020	Documentation finale
16 octobre 2020	Conférence de coordination à Bâle
17/18 octobre 2020	Congrès à Bâle

3 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Samedi 17 octobre 2020

- 10h30**
1. **Ouverture et salutations**
 2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
 3. **Procès-verbal du Congrès du 1 et 2 décembre 2018 à Brugg Windisch**
 4. **Affaires statutaires**
 - Approbation des rapports de gestion 2018 – 2019
 - Crédit complémentaire processus participatif pour le papier sur le climat
 5. **Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse**
 6. **Élections**
 - Proposition de modifications statutaires
 - Élection de la Présidence
 7. **L'objectif est de répondre aux besoins, non de faire des profits :**
 - Discussion et adoption du papier de position sur les défis à relever dans une société vieillissante
 - Soutien à l'initiative populaire fédérale « Protection contre la discrimination du fait de l'âge »
 8. **Discours d'un-e invité-e international-e**
 9. **Recommandations de vote pour les votations fédérales du 29 novembre 2020**
 10. **Propositions et résolutions**
 11. **Discours de la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga ou du conseiller fédéral Alain Berset**
- 17h00**
12. **Communications diverses et clôture du 1^{er} jour du Congrès**
- dès 17h30** **Apéro et fête du Congrès**

Dimanche 18 octobre 2020

- 09h00** 13. **Poursuite de l'ordre du jour de la veille**
14. **Discours de la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga
 ou du conseiller fédéral Alain Berset**
15. **Élections**
- Élection de la Vice-Présidence
 - Élection des membres du Comité directeur directement élu-e-s par le Congrès
 - Règlement pour les commissions du PS Suisse
 - Nouvelle élection aux Présidences des commissions spécialisées
- 15h00** 16. **Divers**

4 ENVOIS

4.1 1^{er} envoi

Le premier envoi électronique destiné aux **sections, Partis cantonaux et autres organes du parti habilités à faire des propositions** conformément aux statuts (article 13) aura lieu le 24 juin 2020.

Le premier envoi électronique comprend :

- L'ordre du jour provisoire
- Papier de position du PS Suisse « L'objectif est de répondre aux besoins, non de faire des profits » incluant l'aide-mémoire et le formulaire pour le dépôt des amendements
- Des informations relatives aux inscriptions, aux délais et aux objets du Congrès (par ex. Élections).
- La période d'inscription courra du **10 août au 2 septembre 2020 (à minuit)**. Le lien pour les inscriptions sera mis en ligne le 10 août 2020 à 08.00 www.pssuisse.ch/congres2020
- Les directives pour le calcul du nombre de délégué-e-s des sections ayant le droit de vote (cf. [livret destiné aux sections](#)).
- Le [procès-verbal](#) du Congrès du 1 et 2 décembre 2018 à Brugg Windisch est téléchargeable sur le site web du PS Suisse.

4.2 2^e envoi

Le deuxième envoi sera effectué le 15 septembre 2020. Il sera envoyé **directement aux délégué-e-s et aux invité-e-s inscrits** et comprendra :

- La carte de délégué-e et le QR-code
- L'ordre du jour définitif
- Le règlement du Congrès ordinaire de 2020
- Crédit complémentaire processus participatif pour le papier sur le climat
- La version retravaillée du papier de position du PS Suisse « L'objectif est de répondre aux besoins, non de faire des profits ».
- La documentation sur les projets soumis en votation le 29 novembre 2020
- Soutien à l'initiative populaire fédérale « Protection contre la discrimination du fait de l'âge »
- Les propositions et résolutions du Comité directeur
- D'autres propositions et amendements aux autres dossiers du Congrès
- Proposition de modifications statutaires
- Règlement pour les commissions du PS Suisse Candidatures reçues pour les élections
- Des informations sur le lieu du Congrès
- Des informations sur la fête du samedi soir 17 octobre 2020

5 PROCÉDURE ET DÉLAIS POUR LES PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

Papier de position du PS Suisse « L'objectif est de répondre aux besoins, non de faire des profits »

Nous prions les sections, les Partis cantonaux et autres organes habilités à formuler des propositions de nous les faire parvenir jusqu'au **2 septembre 2020** (à minuit) par courriel à l'adresse suivante : congres-proposition@pssuisse.ch

Les amendements nous parvenant après ce délai ne seront pas prises en compte. Veuillez s'il vous plaît utiliser le formulaire de propositions et respecter la fiche d'information ci-jointe pour les propositions sous : www.pssuisse.ch/congres2020

Sur la base de ces propositions, le Comité directeur retravaillera les deux papiers. Les deuxièmes versions seront directement transmises aux délégué-e-s et invité-e-s inscrits le 15 septembre 2020. Les délégué-e-s au Congrès pourront à nouveau y apporter des propositions et faire parvenir celles-ci jusqu'au jeudi **1 octobre 2020**.

Autres propositions et résolutions

Les propositions et résolutions doivent être déposées jusqu'au **2 septembre 2020** à l'adresse congres-proposition@pssuisse.ch.

6 DÉLÉGUÉ-E-S

Nombre des délégué-e-s au Congrès du PS Suisse (extrait des [statuts](#)) :

Article 13 : Le Congrès

1. Le Congrès est l'organe supérieur du parti. Ses décisions ont aussi force obligatoire pour les Partis cantonaux et pour les sections.
2. Le Congrès est composé :
 - a. des camarades délégué-e-s des sections
 - b. des membres du comité directeur
 - c. des membres de la conférence de coordination
 - d. des membres du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale
 - e. douze délégué-e-s du PS Femmes*
 - f. de douze délégué-e-s du Comité directeur du PS60+
 - g. de douze délégué-e-s du PS Migrant-e-s
 - h. de deux camarades délégué-e-s par chacun des partis cantonaux
 - i. de douze délégué-e-s de la JS Suisse
 - j. d'un-e délégué-e du groupe PS du personnel fédéral
 - k. ainsi que des représentant-e-s, sans droit de vote, de :
 - Solidar Suisse / Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH,
 - L'Union syndicale suisse (USS),
 - Des sections des partis socialistes de l'étranger et des organisations proches du PS Suisse.
3. Chaque section a droit à un-e délégué-e. Lorsqu'une section comprend plus de 50 membres, elle a droit à un-e délégué-e supplémentaire par tranche de 60 membres, de même que pour la dernière fraction au-delà de ce nombre. Les délégué-e-s doivent être membres de la section qu'elles et ils représentent.

Nombre de délégué-e-s par section au Congrès, table de calcul

Membres	Délégué-e-s
0-50	1
51-110	2
111-170	3
171-230	4
231-290	5
291-350	6
351-410	7
411-470	8
471-530	9
531-590	10

7 RAPPORT DE GESTION 2018 - 2019

Le rapport de gestion 2018–2019 est téléchargeable sur le site Internet du PS Suisse à l'adresse : www.pssuisse.ch/congres2020.

8 ÉLECTIONS

Lors du Congrès, les membres de la Présidence ainsi que les membres du Comité directeur élu-e-s directement par le Congrès sont élu-e-s pour un mandat de deux ans.

8.1 Présidence

Les membres actuels sont :

- Christian Levrat, président, se retire,
- Marina Carobbio, vice-présidente, se retire,
- Tamara Funciello, vice-présidente, se retire,
- Barbara Gysi, vice-présidente, se représente,
- Beat Jans, vice-présidente, se retire,
- Ada Marra, vice-président, se représente.

Roger Nordmann, président du Groupe socialiste à l'Assemblée fédérale, est membre de droit de la Présidence du PS Suisse.

8.2 Comité directeur

Le Comité directeur comprend, en outre, trois membres élu-e-s directement par le Congrès. Les membres actuel-le-s sont :

- Andreas Burger, Zurich, se représente,
- Mario Carera, COLA (coordination latine), se représente,
- Gabriela Suter, Conseillère nationale (AG), se retire.

8.3 Candidatures à la Présidence

Les candidatures à la Présidence du parti doivent être transmises au Secrétariat central d'ici au **2 septembre 2020 (à minuit)**. Les candidatures individuelles et les candidatures conjointes

(co-présidence) sont possibles pour la Présidence du PS Suisse.

Les candidatures doivent inclure une lettre de motivation, un CV avec photo et un texte conceptuel (2 à 3 pages A4) sur la situation actuelle et les perspectives du PS Suisse (contenu thématique, organisation, savoir-faire). Les candidatures doivent être adressées à : PS Suisse, Congrès du Parti, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne. Courriel : congres@pssuisse.ch

Afin d'accompagner le processus de candidature, le Comité directeur a nommé, le 22 novembre dernier, une commission électorale.

Les membres de cette commission électorale sont :

Conduite : Markus Notter, ancien conseiller d'Etat du canton de Zurich

Vice-président-e-s : Marina Carobbio, Beat Jans, Ada Marra

Représentante du bureau du Groupe : Nadine Masshardt

Tou-te-s les candidat-e-s sont prié-e-s de réserver les dates des auditions. En raison de la situation actuelle, celles-ci peuvent également avoir lieu en ligne, selon le calendrier ci-dessous. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées aux auditions publiques. Seuls les membres du Comité directeur et de la Conférence de coordination peuvent assister aux auditions de ces deux organes.

Date	Lieu	Heure	Animation
3 septembre	Lausanne Maison du Peuple	19.00	Philippe Bach (Le Courrier)
17 septembre	Berne Hôtel Bern	19.00	Sophie Reinhardt (La Fédération)
1 ^{er} octobre	Zurich Limmat Hall	20.00	Jean-Daniel Strub (SP Stadt Zürich)
9 octobre	Réunion du Comité directeur du PS Suisse, Berne (après-midi)		
16 octobre	Conférence de coordination à Bâle (après-midi)		

8.4 Candidatures à la Vice-Présidence et au Comité directeur

Les candidatures à la Vice-Présidence et les candidatures pour les membres du Comité directeur élu-e-s par le Congrès doivent être déposées **jusqu'au 2 septembre 2020 (24.00 Uhr)** au Secrétariat central.

Les candidatures, accompagnées d'une courte bibliographie (une page), d'une photo et d'une lettre de motivation (maximum 2 pages), doivent être remises au PS Suisse, Congrès, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Bern. Courriel : congres@pssuisse.ch